

Juillet 2010 n°7

Le magazine du Pays Naborien

# Perspectives

À la une



Des écoliers  
verts de rire

Brèves de territoire



Ordures ménagères :  
un nouveau bâtiment

L'enquête

# Investir dans les transports de demain

[www.paysnaborien.com](http://www.paysnaborien.com)



Altviller Carling Diesen Folschviller Lachambre L'Hôpital Macheren Porcellette Saint-Avold Valmont

## Édito



Nous sommes à l'écoute. Même si cela peut paraître prétentieux de l'affirmer, nous essayons – nous les élus de la Communauté de Communes – d'être proches de l'ensemble des habitants du territoire. Comment ? À travers la conduite d'actions concrètes sur le terrain. Preuve de notre engagement : la mise en place sur le Pays Naborien du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce. Nous participons à hauteur de 20 % aux travaux que les commerçants engagent pour dynamiser leur affaire. La 1<sup>re</sup> tranche de l'opération a été un succès et une seconde est déjà en cours. Nous avons également le souci d'offrir à nos concitoyens un service transport de qualité, respectueux de l'environnement. Pour ce faire, le Pays Naborien dispose désormais de ce qui se fait de mieux en la matière. Avec l'acquisition de deux nouveaux véhicules et la création prochaine d'une maison de la mobilité, nous entrons de plain-pied dans les transports de demain. La Communauté de Communes est plus que jamais à vos côtés. Vous pouvez compter sur nous.

Dominique Steichen,  
Vice-Président de la Communauté de Communes  
en charge de la communication



N°7 - Juillet 2010. Perspectives, le magazine du Pays Naborien.  
**Directeur de la publication :**  
 M. André Wojciechowski, Président de la CCPN. **Rédacteur en chef :**  
 M. Dominique Steichen, Vice-Président de la CCPN. **Ont collaboré à ce numéro :** M. Dominique Steichen, Robert Berg, Mlle Andrée Cansell, M. Roland Thiel, M. Jean-Pierre Montalbano, M. Gabriel Muller, Mme Marie-Claire Kontzler, M. Jean-Paul Jager, M. Yahia Tlemsani, M. André Bindner, M. Philippe Marchand, M. Gilbert Betti, Mme Mireille Stelmaczyk.  
**Conception éditoriale et graphique :**  
 Evicom - 03 87 00 69 29 - evicom@orange.fr - **Rédaction :**  
 Vivian Peiffer **Impression :**  
 Interprint, **Photographies :** Philippe Gisselbrecht / Éric Zell / Evicom - CCPN. **Dépôt légal :** à parution.



## Sommaire

## À la une



3

## L'enquête

8-10



## Tendances

4-5

## Brèves de territoire

11-13



## Grand angle

6-7

## Au fil des communes

14-15



Tri sélectif

# Des écoliers verts de rire

En mai, la compagnie Les Claouns a effectué une tournée dans le pays naborien afin de sensibiliser par le rire les enfants à l'importance du tri sélectif. Un moyen ludique et apprécié par les 2500 écoliers du secteur.

Quoi de mieux pour des enfants que d'apprendre en riant ? Du 16 au 28 mai dernier, les élèves des écoles de l'intercommunalité ont eu la chance d'assister à un spectacle à vocation écologique. À l'initiative de la CCPN, en association avec l'entreprise Sita Lorraine spécialisée dans la collecte, le tri, la valorisation, le traitement des ordures ménagères, la compagnie uckangeoise Les Claouns ont ravi pas moins de 2500 écoliers du pays naborien. Des clowns et des animatrices un peu sottes, des faux jeux télévisés... Le cocktail est détonnant, le résultat garanti. Déjà sollicité par le passé par Sita Lorraine pour traiter de la propreté urbaine et des soucis de déjections canines dans les rues, les comédiens d'Uckange sont cette fois venus parler tri des déchets. Mission accomplie.



## Avoir le réflexe bio

Parmi les sketches proposés par la compagnie Les Claouns, l'un d'entre eux explique aux enfants la différence entre le sac en plastique et le sac en papier. Le

sac en papier est évidemment le plus polluant car pour sa fabrication, de nombreux arbres sont coupés, des litres d'eau sont pompés et des produits toxiques sont utilisés. Puis, les comédiens ont multiplié les éclats de rire tout en éduquant les enfants à avoir un réflexe bio. Pour l'organisation de la tournée théâtrale et pédagogique de la troupe uckangeoise, la communauté de communes du pays naborien a mis en place des acheminements en bus pour les élèves. Des goûters avec produits bio ont été également offerts aux enfants à l'issue de chaque représentation ainsi que des petits cadeaux fabriqués grâce au recyclage. Avec cette initiative ludique et sensibilisatrice sur le secteur, les écoliers du pays naborien sont rentrés à la maison du vert plein les yeux...





## « Des élus à l'écoute »

Danielle Bertaux

Dispositif ayant fait ses preuves depuis plus de vingt ans, le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (Fisac) accompagne les collectivités locales, les associations de commerçants et les entreprises commerciales dans leur projet de développement ou de maintien du tissu commercial et artisanal de proximité. Le point sur le territoire avec Danielle Bertaux, présidente de la Fédération des Commerçants et Artisans du Pays Naborien (FCAPN).

**Perspectives :** *Pourriez-vous nous présenter en quelques mots la FCAPN ?*

**Danielle Bertaux :** Créée le 4 mars 2009, la Fédération qui compte quatre-vingts adhérents, est avant tout la résultante, sur notre secteur, de la mise en place du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce. En effet, nous avons profité du cadre de l'intercommunalité pour fonder une entité qui sert à l'ensemble des dix associations de commerçants du Pays Naborien.

**Perspectives :** *Concrètement, le Fisac, comment ça marche ?*

**Danielle Bertaux :** Le Fisac a pour objectif de maintenir un tissu commercial viable dans le respect des règles de la concurrence ainsi que de soutenir

des opérations d'animation et d'aménagement urbains. Il faut que nos commerçants prennent conscience de la possibilité exceptionnelle qui leur est offerte. Celle d'obtenir 40% du financement affecté à leurs travaux d'embellissement ou de rénovation. L'État participant à hauteur de 20% tout comme la Communauté de Communes du Pays Naborien. Les résultats sur notre secteur sont d'ailleurs plutôt probants (lire notre encadré). Il est aussi important de le souligner, nous avons la chance de pouvoir compter sur nos élus qui sont à l'écoute.

**Perspectives :** *Quelles sont les autres actions mises en place par la Fédération*

**Danielle Bertaux :** La prochaine étape est la réalisation d'une carte de fidé-

lité. Nous sommes allés à la rencontre des consommateurs sur le terrain pour savoir ce qu'ils en pensaient. Nous aurons bientôt l'occasion d'en reparler dans les colonnes de Perspectives.

### Le Fisac en chiffres

Sur le territoire du Pays Naborien, 22 commerçants ont obtenu l'aide du Fisac. Sur les 185 600€ d'investissement global de l'opération, la Communauté de Communes a alloué la somme de 37 000€.

Du côté des commerçants

# Opération « rénovation des vitrines »

Les commerçants du Pays Naborien ont la possibilité d'avoir accès une aide Fisac en vue de l'opération « amélioration des vitrines » de leur commerce. Explications.

**E**n vue de relancer l'attractivité commerciale du secteur, la CCPN, avec l'aide de l'État, a mis en place une aide Fisac pour l'amélioration des vitrines, des enseignes et de la sécurisation des commerces du pays naborien. « Pour ma part, ma vitrine avait déjà été refaite avant que je fasse la démarche de déposer un dossier Fisac », précise Mme Rotondo, propriétaire du tabac éponyme à Porcelette. « Donc, cette aide m'a permise d'installer deux enseignes : une au-dessus de l'entrée de mon commerce, une autre au bord de la route, à l'entrée du parking du tabac. » Un coût de travaux estimé à 4 000 €. « J'ai reçu 1 600 € de la part de la communauté de communes, ce qui équivaut à 40 % du total de mon aménagement. » Une aide qui a pris un an pour arriver. « J'étais un peu anxieuse au début », avoue Mme Oulerich, gérante de l'Atelier Bouton d'or à L'Hôpital, « mais la CCPN me disait d'être patiente. » Et pour cause, pour que l'aide soit validée, une commission se réunit, composée de la délégation régionale du commerce, de l'artisanat des services et des professions libérales, de la chambre des métiers, des différentes associations commerçants et d'artisans du Pays Naborien, de la Communauté de Communes (maître d'ouvrage de l'opération) et de la chambre de commerce, d'industrie et de services de la Moselle. L'aide Fisac



se fait en une seule fois sur présentation des factures originales acquittées, revêtues du cachet et de la signature de la ou des entreprises. En moyenne, il faut patienter un an pour que le versement soit effectué. « J'ai déposé mon dossier début 2009 et reçu mon aide en fin d'année », précise Mme Rotondo. L'opération « rénovation des vitrines » a été une belle opportunité pour l'Atelier Bouton d'or. « Grâce à cette aide, j'ai pu installer des stores et des luminaires, ainsi que réaménager ma vitrine. » Coût de l'opération : 6 000 €. Mme Oulerich a alors touché 2 400 € d'aides Fisac. La subvention est partagée entre l'État et la CCPN. Chacun fournit 20 % du montant hors taxe des travaux plafonnés à 25 000 €. À travers l'opération « rénovation des vitrines » commerciales, la Communauté de Communes souhaite redynamiser les devantures des commerces du secteur, qui jouent un rôle primordial dans l'attractivité d'un territoire et constituent un atout supplémentaire dans la dynamique commerciale.

## Qui peut bénéficier de l'aide ?

Les commerces pouvant demander cette aide sont ceux exerçant sous forme individuelle ou sociétaire, inscrits soit au registre du commerce et des sociétés, soit au répertoire des métiers, les commerces réalisant un chiffre d'affaire annuel inférieur à 800 000 € HT, ceux dont la surface de vente ou de travail est inférieure à 300 m<sup>2</sup>, ceux ayant une vitrine en pied d'immeuble et bien sûr n'ayant jamais bénéficié de financement public sur ce projet.

**Le dossier de demande de l'aide est à retirer auprès de la communauté de communes du pays Naborien, BP 20046 – 57502 Saint-Avold Cedex.**

# La preuve par 3



Le Composite Park est sans conteste l'un des fers de lance de l'économie du Pays Naborien.

Des investissements en hausse, des taxes qui n'augmentent pas et une dette maintenue par rapport à 2009. En somme, le tryptique idéal pour le budget 2010 de la Communauté de Communes du Pays Naborien, résolument tourné vers l'investissement. En effet, la Communauté a consacré l'année à promouvoir le développement économique. « Nous avons lancé l'extension de l'usine Neuhauser sur le Parc Industriel de Furst à Folschviller, allons effectuer des travaux d'aménagement de la voirie sur la zone du Grünhof à Porcellette, entreprendre la réalisation d'une plate-forme logistique et d'un bassin d'épuration à Valmont sans oublier la future construction d'un atelier relais sur la zone Actival », précise Hugues Bonnefois, le directeur général des services de la Communauté de Communes. « La collectivité a su concilier investissement et fonctionnement. Par rapport à 2009, même si nous avons intégré une compétence supplémentaire (les ordures ménagères), notre dette en cours s'évalue toujours à 100 € par habitant. Dans un avenir proche, la CCPN étudie la possibilité de passer à la contribution économique territoriale unique (CET), ex-TPU ». Une belle performance.

## À noter

### Les 6 budgets annexes

Voté en avril 2010, le budget primitif de l'exercice 2010 de la Communauté de Communes du Pays Naborien est composé du budget principal et de six budgets annexes :

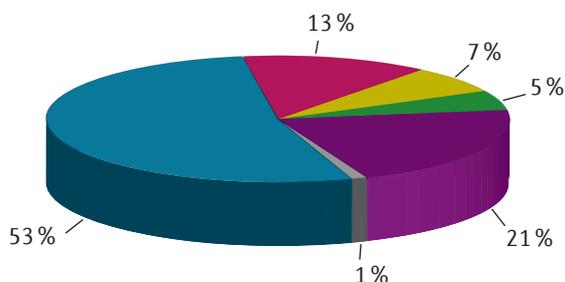
- 1) Gestion centre de fret.
- 2) Zone industrielle Actival à Valmont (aménagement et commercialisation de terrains).
- 3) Zone industrielle de Furst (aménagement et commercialisation de terrains).
- 4) Bâtiment relais (construction et gestion).
- 5) Zone artisanale du Grünhof (aménagement et commercialisation de terrains).
- 6) Ordures ménagères.

Budget	Investissement	Fonctionnement	Total
Principal	8 179 512,73 €	10 611 062,88 €	18 790 575,61 €
Annexe centre de fret	24 180,00 €	145 771,76 €	169 951,76 €
Annexe ZI Valmont	3 794 231,15 €	3 817 406,95 €	7 611 638,10 €
Annexe ZI Furst	912 000,00 €	60 973,00 €	972 973,00 €
Annexe bâtiment relais	175 350,27 €	221 896,34 €	397 246,61 €
Annexe ZI Grünhof	5 072 696,83 €	6 020 696,83 €	11 093 393,66 €
Annexe ordures ménagères	1 418 633,75 €	4 694 244,04 €	6 112 877,79 €
<b>Total Budgets</b>	<b>19 576 604,73 €</b>	<b>25 572 051,80 €</b>	<b>45 148 656,53 €</b>

# Budget principal 2010 : les données principales chiffrées

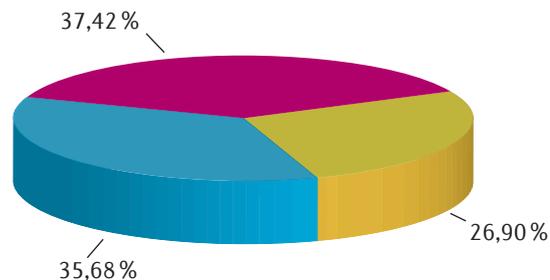
## Section de fonctionnement

### DÉPENSES



- Virement à la section d'investissement  
**5 476 994 €**
- Charges à caractère général  
**1 326 608 €**
- Charges de personnel  
**689 467 €**
- Atténuation de produits  
**534 477 €**
- Autres charges de gestion courante  
**2 154 717 €**
- Charges financières  
**107 000 €**

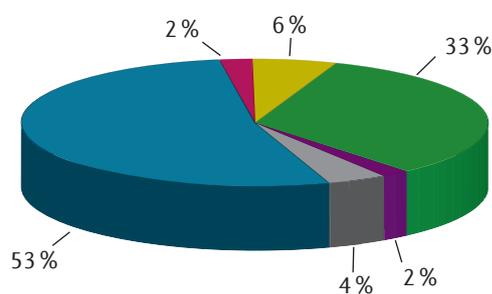
### RECETTES



- Produit des taxes additionnelles (taxes d'habitation, foncière et professionnelle) - **1 857 225 €**
- Produit de la taxe professionnelle de zone (perçue sur les zones gérées par la CCPN) - **1 946 939 €**
- Produit du versement transport  
**1 400 000 €**

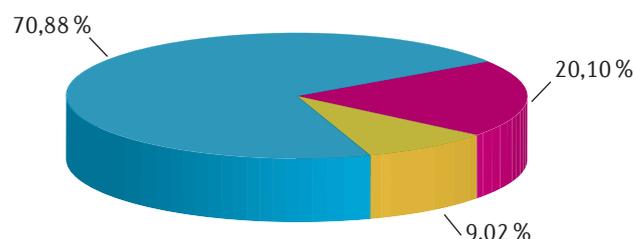
## Section d'investissement

### DÉPENSES



- Autres immobilisations financières (avances aux budgets annexes) - **3 225 605 €**
- Immobilisations incorporelles (frais d'études, logiciels) - **91 360 €**
- Immobilisations corporelles - **345 476 €**
- Immobilisations en cours  
**2 005 210 €**
- Autres subventions d'équipement  
**139 503 €**
- Emprunts et dettes assimilées - **240 000 €**

### RECETTES



- Participation de la section de fonctionnement - **5 476 994 €**
- Excédent de fonctionnement capitalisé - **1 553 139 €**
- Subventions, fonds de compensation, TVA, etc. - **697 360 €**



# La Communauté de Communes investit dans le transport de demain

Offrir aux habitants du Pays Naborien un service de transport de qualité tout en s'engageant dans le développement durable. Telle est la mission que s'est donnée la Communauté de Communes du Pays Naborien en matière de transports urbains.

**E**n 1910, les Naboriens disposaient d'un tramway qui reliait le centre-ville de Saint-Avold à la gare SNCF de Valmont. 100 ans plus tard, le territoire dispose de ce qui se fait de mieux en matière de bus, des autocars conçus comme des tramways. Au-delà de l'anecdote, l'arrivée de nouveaux véhicules sur le réseau TransAvold est symptomatique de la volonté des élus de l'intercommunalité à offrir aux habitants un service de transport de qualité. « Nous avons investi plus d'un million d'euros », indique André Wojciechowski, le président de la Communauté de Communes du Pays Naborien. Et ce n'est pas fini. En effet, d'ici à 2011, ce sont cinq nouveaux véhicules supplémentaires Citarok midibus qui relieront les différents quartiers de Saint-Avold au centre-ville. Alors, pourquoi un tel investissement ? Les raisons sont simples. « Nous souhaitons avant tout accompagner la croissance de la ligne « Phares » par des équipements inédits et des véhicules de nouvelle génération, à haut niveau de service », poursuit le président. Cette ligne représentant plus

de la moitié de la clientèle du réseau, dessert les gares routières SNCF via les quartiers Carrière-Wehneck. Cette dernière a aussi valeur de test en termes de fréquentation. « Notre but est d'attirer une nouvelle clientèle et d'accroître la mobilité. » Pour inciter à l'essai, Bus Est propose à toutes les personnes âgées de 21 ans et plus (hors abonnés) d'essayer le réseau Transavold pendant 1 mois (au choix). « Les usagers qui souhaitent profiter de l'offre, peuvent se présenter à la gare routière munis de leur photo. »

### Signe encourageant

L'acquisition de nouveaux véhicules participe également d'une préoccupation environnementale. « Grâce à ces bus de nouvelle génération, nous améliorerons considérablement le bilan carbone du réseau et réduisons de 40% les rejets de CO<sub>2</sub> du réseau », souligne Christel Fritz, vice-présidente en charge des transports urbains et ferroviaires à la Communauté de Communes du Pays Naborien. En clair, en choisissant Trans Avold plutôt que la voiture particu-

lière, les Naboriens et voisins divisent par deux leur rejet de CO<sub>2</sub>. À en croire les premières enquêtes menées sur le réseau, les usagers sont plutôt sensibles à la question environnementale : Trans Avold a vu croître sa fréquentation de 33% depuis sa création. Un signe encourageant avant l'arrivée de nouveaux véhicules en 2011 et l'installation de la maison de la mobilité sur le territoire.

En chiffre

**650 000**

voyages en 2009  
(+ 35% par rapport à 2000)

**Objectif :**

**700 000**

voyages avant fin 2014.



### Des bus de demain pour circuler aujourd'hui

La Communauté de Communes s'est équipée de 3 nouveaux bus à haut niveau de service pour la ligne « Phares » (ligne I). Ces véhicules Citaro (Evobus) d'une capacité de 80 places ont été conçus comme des Busway, c'est-à-dire la déclinaison d'un Tramway en bus. Au même titre que le Tramway, ces cars ont vocation à attirer une clientèle d'actifs et de non clients pour qui le bus traditionnel ne répond pas à leurs attentes. Du Tramway, ce bus a adopté de larges portes louvoyantes, un design futuriste, de l'information voyageur embarquée.

3 questions à...

Jean-Pierre Schelfhaut, délégué régional Veolia environnement, directeur régional Veolia Transport Est

## « Renforcer notre présence sur le Pays Naborien »

*Pourriez-vous nous présenter en quelques mots, le groupe Véolia Transport ?*

Premier opérateur privé européen de transport public de voyageurs et n°2 mondial, Véolia Transport accompagne les collectivités dans l'organisation de la mobilité. Avec 77 600 collaborateurs et 37 000 véhicules au service de 5 000 collectivités, le groupe accompagne les autorités organisatrices de transport dans la conception, l'organisation et la gestion de leurs services de mobilité urbaine et interurbaine. En Moselle Est, Véolia Transport est aussi présent par ses filiales de transport interurbaines Schon & Brullard et Rapides de Lorraine Metz. Nous relierons ainsi les différentes Agglomérations grâce aux lignes TIM que nous

a confiées le Conseil Général de Moselle. En Lorraine, nous exploitons une dizaine de réseaux urbains comme Nancy, Épinal, Epernay.

*Parlez-nous de votre vision des transports publics sur le territoire du Pays Naborien ?*

Nous exploitons le réseau Transavold depuis 1999 et partageons avec les élus de la CCPN et son président les mêmes valeurs de service aux habitants et de mobilité Durable. Nous développons avec la CCPN une offre globale de Mobilité sur le territoire. En plus de ses nouveaux bus haut de gamme, Transavold propose une palette de services à la mobilité : Créabus, Transavold PMR destiné aux personnes à mobilité réduite, une ligne express reliant le centre à la gare SNCF, une tarification unique s'appliquant sur les lignes TIM au sein du territoire de la CCPN et une « Maison de la Mobilité » où tous pourront se faire conseiller sur leur mobilité, louer des vélos à assistance électrique, disposer de taxis. Nous cherchons à réduire fortement l'empreinte Carbone du réseau grâce à des choix écologiques (norme antipollution, utilisation du diester, formation à l'écoconduite). En incitant les Naboriens à prendre le bus plutôt que leur voiture, nous leur permettons de réduire de moitié leur rejet de CO<sub>2</sub>.

La vocation de Veolia Transport est d'accompagner ses clients dans leur réflexion en termes d'urbanisme, de mobilité respectueuse de l'environnement, comme nous l'avons fait pour la gare routière.

*Quels sont vos projets sur le territoire du Pays Naborien ?*

Nous avons construit avec la CCPN depuis près de 10 ans un partenariat fort et de confiance qui nous permet de faire avancer cette offre globale de mobilité. Nous allons renforcer notre présence sur le territoire du Pays Naborien par la construction d'un nouveau dépôt à Saint-Avold qui regroupera le personnel de Transavold et une partie du personnel des Rapides de Lorraine Metz et de Schon & Brullard : ce dépôt abritera près de 80 salariés et 60 bus. En concertation avec les élus de la CCPN, nous allons continuer à développer l'offre de transport sur le territoire et promouvoir une mobilité alternative à la voiture particulière. Pour Veolia Transport Est, Transavold constitue une vitrine pour des villes moyennes : le concept de Maison de la Mobilité, de ligne PHARES, de bus à haut niveau de service ont été mis en place avec succès sur le territoire. Nous continuerons à l'avenir à tester et proposer de nouveaux services à la Mobilité.



Développement économique

PARC INDUSTRIEL DE FURST

**Neuhauser mise sur le territoire**

Implantée depuis 1906 à Folschviller, la boulangerie industrielle Neuhauser va engager la construction d'une nouvelle unité de production sur le Parc Industriel de Furst. Ce projet d'extension vise à répondre à une très forte demande en France et à l'étranger de pains rustiques. Une première tranche de 15 000 m<sup>2</sup> qui comprend plusieurs lignes de pains rustiques précuits et un centre de stockage en froid négatif, sera opérationnelle au premier semestre 2011. Un site qui abritera également une ligne de viennoiseries prêtes à cuire. Une deuxième tranche de 5600 m<sup>2</sup> est déjà programmée pour accueillir un centre de recherche et développement (R&D). L'investissement approuvé à l'unanimité par le Conseil communautaire du Pays Naborien et soutenu par les collectivités territoriales, mobilise 40 millions d'euros et devrait générer la création de 150 emplois.



COMPOSITE PARK  
**Inauguration  
prévue  
en septembre**

À la suite de la réception des travaux de réhabilitation du Bâtiment d'Accueil sis au Composite Park à Porcellette, le Conseil communautaire a entériné en séance du 8 avril 2010, la mise à disposition de locaux au profit de trois entités : l'Institut de Soudure Industrie, NDT Composite SAS et le Pôle de Plasturgie de l'Est (PPE). L'occupation de ce site démontre la pertinence de l'action de la Communauté de communes du Pays Naborien qui a rapidement engagé des travaux sur le site. L'inauguration officielle du Composite Park, par un représentant du gouvernement, est prévue au mois de septembre prochain.

**Les actus**

CHIMIE VERTE



**La voie de l'excellence**

L'avenir de la chimie en Lorraine s'inscrit en vert. Le 12 mai dernier, à la Maison de la Chimie à Paris, s'est déroulé un colloque intitulé « les enjeux de la chimie verte, entre innovation et défi du développement durable ». Accompagné de Thierry Zimny, vice-président de la Communauté de Communes en charge de l'innovation et de la recherche et de Jean-Yves Le Déaut, député de Meurthe-et-Moselle et vice-président de la Région Lorraine, André Wojciechowski, président de la Communauté de Communes du Pays Naborien a assisté à la conférence. L'occasion également d'un rapprochement entre les régions Lorraine et Rhône Alpes au travers de leur adhésion respective au pôle de compétitivité Axelera.

## Les actus

### EURODISTRICT Symbole fort

Le jardin franco-allemand à Sarrebruck. Un endroit symbolique pour sceller l'acte par lequel les hommes politiques de sept intercommunalités de Moselle-Est, dont la Communauté de Communes du Pays Naborien, du Regionalverband et de la Ville de Sarrebruck soit plus de 600 000 habitants, se sont engagés à faire bouger les choses. Le 6 mai dernier, Pierre Lellouche, le secrétaire d'État Français aux Affaires Européennes, Stephan Toscani, le ministre de l'Intérieur et des Affaires Européennes du Land Sarre, Sylvie Houspic, la sous-Préfète de Forbach et les présidents des intercommunalités concernées dont André Wojciechowski, ont entériné la fondation de l'Eurodistrict Saarmoselle, Groupement Européen de Coopération Transfrontalière. Sous l'égide de Charlotte Britz, maire de la Ville de Sarrebruck, les soixante-deux membres de ce nouveau GECT auront du pain sur la planche pour les quinze prochaines années : faciliter le bilinguisme, favoriser les conditions nécessaires à un développement économique transfrontalier, améliorer la prise en charge des patients aux urgences de part et d'autre des frontières, optimiser la mobilité en matière de transports et développer les énergies renouvelables.



## Développement économique

### ZONE ACTIVAL

# Un atelier relais pour l'AFAEI

En séance du 27 mai dernier, le Conseil communautaire du Pays Naborien a délibéré sur le principe de créer un atelier relais d'une surface d'environ 4 500 m<sup>2</sup> au profit de l'AFAEI (Association familiale d'aide à l'enfance inadaptée). La zone Actival à Valmont a été choisie pour accueillir le projet qui permettrait à l'association de réunir les Esat (Établissements de service et d'aide par le travail) De Brack et le Village, avec un effectif de 30 salariés et 170 travailleurs handicapés, étant entendu que la partie serres restera sur le ban d'Altwiller. L'ensemble du projet porterait sur une surface d'environ 2 ha et serait situé sur le parking ex «Bauknecht» avec le terrain adjacent.



## VISITE

### Rencontre avec Christophe Mira

Lors de la réunion du Bureau du jeudi 20 mai 2010, les Maires de la Communauté de Communes du Pays Naborien ont eu l'honneur «d'auditionner» Christophe Mira, le nouveau procureur de la République auprès du tribunal de grande instance de Sarreguemines, en présence de Mme Sylvie Houspic, sous-préfète de Forbach. À cette occasion, ont été abordés les différents problèmes rencontrés par les maires au cours de la vie quotidienne avec leurs usagers et les réformes judiciaires en instance.

Les nouvelles de la CCPN

HUGUES BONNEFOIS

**30 ans au service de la fonction publique territoriale**

En janvier dernier, Hugues Bonnefois, le directeur général des services de la Communauté de communes du Pays Naborien, a été décoré par le président André Wojciechowski. Une distinction qui couronne trente années au service de la fonction publique territoriale. Au fil de toutes ces années, Hugues Bonnefois a gravi au fur et à mesure tous les échelons : rédacteur territorial, rédacteur chef, attaché territorial et attaché principal. Après avoir fourbi ses armes à la tête du service immobilier de la Ville de Saint-Avold, on lui propose en 1994 de prendre la responsabilité administra-

tive du Sivom (Syndicat intercommunal à vocation multiple) des cantons de Saint-Avold où il œuvre avec les différents élus des communes du Pays Naborien à la création de la Communauté de communes du Pays Naborien le 1<sup>er</sup> septembre 2004. Nommé à la direction générale par le président de la CCPN, Hugues Bonnefois, entouré d'une équipe d'une trentaine de collaborateurs, veille aujourd'hui au bon fonctionnement et au développement de la Communauté de communes du Pays Naborien. Un dévouement qui valait bien une médaille !



**SORTIE / La CCPN à l'Europa Park**

Le 8 mai dernier, l'amicale du personnel intercommunal de la Communauté de communes du Pays Naborien a organisé une sortie familiale à Europa Park à Rust. Cette sortie conviviale a suscité un tel enthousiasme de la part des participants qu'elle pourrait être reconduite l'an prochain.



**ORDURES MÉNAGÈRES**

**Nouvelle compétence, nouveau bâtiment**

Suite à la prise de Compétence des Ordures Ménagères par la Communauté de Communes du Pays Naborien, les services Techniques et Environnement ont été délocalisés début 2010 dans de nouveaux locaux situés à la zone Europort à Saint-Avold dans l'aile Ouest du bâtiment des Douanes. Trois services profitent des commodités du bâtiment de 200 m<sup>2</sup> pour assurer l'ensemble des tâches relatives à cette nouvelle compétence : le service Facturation de la Redevance des Ordures Ménagères, (accueil du public, facturation redevance et mensualisation, vente de conteneurs, etc...) ; le service des Ordures Ménagères et de l'Environnement, (Collecte des Ordures Ménagères, encombrants, conteneurs à verre, déchets industriels, tri sélectif, décharge contrôlée, etc...) ; le service Technique, qui dispose également de locaux dans le bâtiment C1 voisin (travaux neufs, réhabilitations, entretien des bâtiments, entretien et gestion des zones communautaires, déchetteries Communautaires, etc.)



# « Créer un vrai lien entre les communes »



Plus petit village de la Communauté de Communes du Pays Naborien avec 600 habitants, Altviller et son maire, Jean-Jacques Ballèvre, sont à l'origine du vaste projet de chemins de randonnées qui reliaient l'ensemble des dix communes de la CCPN.

Deux ans qu'il est en place. Deux ans qu'il se bat pour faire exister sa commune au sein de la Communauté de Communes du Pays Naborien. « Nous sommes le plus petit village de la CCPN. Le poids d'une commune comme la nôtre n'est pas forcément le même que d'autres. » Comme les autres communes, Altviller a touché 30 000 euros de subvention de la Communauté de Communes qu'il compte investir dans l'école communale. « Nous avons le projet de construire une nouvelle salle de jeux et des bâtiments annexes à l'école qui devrait être opérationnelle pour la rentrée 2011 », précise le maire, Jean-Jacques Ballèvre. Un projet évalué à 300 000 euros qui devrait faciliter la vie scolaire des enfants de la maternelle. Également vice-prési-

dent en charge du développement rural et études de chemins de randonnée et pistes cyclables, Jean-Jacques Ballèvre développe, avec l'aide du club vosgien, un vaste projet de chemins de randonnées qui devraient, à terme, joindre l'ensemble des dix communes de la CCPN entre elles. « En 2009, nous avons aménagé 500 mètres de chemins praticables qui relie Altviller et la route forestière du Mittelsterwald. » En 2010, plusieurs projets d'aménagements sont prévus : la liaison Valmont/Dourd'hal, la liaison Altviller/Lachambre et enfin une liaison Holbach/Biding. Au programme des ces aménagements : « Débroussaillage, creusées de tranchées, remplissage avec les pierres récupérées lors de la construction de la ligne 400 000 V. »

## Le tourisme, nouvelle compétence !

En charge également du soutien aux actions de protection animale, le maire d'Altviller est responsable du accompagnement des animaux abandonnés à la SPA de Forbach. « Nous n'avons pas de refuge dans le secteur, donc tous les animaux sont acheminés à Forbach. C'est un coût de 15 000 euros par an. » De plus, Jean-Jacques Ballèvre doit désormais gérer la compétence du tourisme puisque celle-ci a été inscrite au statut de la Communauté de Communes depuis le 18 mai 2010.

## Le saviez-vous ?

Le maire, Jean-Jacques Ballèvre, fait partie d'une troupe de théâtre en représentation dans le Pays Naborien d'avril à janvier. La troupe, « Schwätze Blott », qui jouit d'une belle réputation dans l'agglomération de Saint-Avold, a déjà testé les trois nouvelles saynètes en avril dernier à Ham-sous-Varsberg.



L'Hôpital



Premier vice-président de la Communauté de Communes du Pays Naborien, Gilbert Weber, le maire de L'Hôpital est en charge notamment de l'aménagement du territoire. Mission rendue difficile par la fermeture récente de la cokerie, faisant perdre leur emploi à 700 salariés.

# « Augmenter notre vitesse de croisière »

**D**u maintien et du développement de l'emploi dépend l'aménagement du territoire. » Et la fermeture de la cokerie n'a rien arrangé aux projets de la Communauté de Communes. « L'économie a chuté dans le secteur. De nombreuses familles se sont retrouvées en difficulté. C'est une période compliquée », constate Gilbert Weber. Les projets du vice-président de l'aménagement du territoire s'orientent notamment vers la zone Composite Park de Porcellette et celle d'Actival à Valmont. L'Hôpital tente malgré tout d'aménager son territoire pour créer des emplois. « Si la ville se place en deuxième position en termes d'habitants, elle ne dispose que d'une petite superficie (4 km<sup>2</sup>, NDLR) et n'a aucune capacité économique par elle-même », ajoute le maire.

En charge également de la gestion d'accueil des gens du voyage, Gilbert Weber assure que la cohabitation se déroule bien. « Nous avons investi 2 millions d'euros dans la rénovation de l'aire d'accueil de Saint-Avoid pour mettre aux normes la structure et rédigé un règlement intérieur. »

Règlement respecté par les occupants. « Hormis quelques familles isolées qui ont une forte volonté de sédentarisation », assure le maire. La politique du logement tient aussi une place importante dans la fonction de vice-président de Gilbert Weber. « La Communauté de Communes a contractualisé le programme local de l'habitat\* qui va permettre la réhabilitation de logements anciens de l'intercommunalité, à savoir la rénovation complète. » Aujourd'hui, la Communauté de Communes du Pays Naborien prend en charge de nombreux domaines pour l'ensemble des communes. Mais l'un des objectifs essentiels est le passage à la taxe professionnelle unique. Un objectif important.

« La CCPN projette de passer à la CET. C'est important pour l'évolution de nos communes. L'intercommunalité doit une fois pour toute rentrer dans l'âge adulte. »

(1) Le PLH est le plan retenu par la loi pour la programmation et l'évaluation de l'habitat. Il comprend le diagnostic, l'énoncé des principes et des objectifs et le programme d'actions.



## Le saviez-vous ?

La ville de L'Hôpital met à la disposition des vacanciers la maison familiale de vacances de Haselbourg, structure composée au total de 16 appartements meublés au creux d'une nature luxuriante. Nichée à 480 mètres d'altitude sur les crêtes gréseuses des Vosges du nord, située à 85 km de L'Hôpital, la maison de Haselbourg est accessible toute l'année.

Réservations : Maison familiale – 24, route de Hellert – 57 850 Haselbourg, Tél. : 03 87 08 80 87.

**DIESEN (57 890)**

Maire : M. Erwin Thiel  
 1, rue de Porcelette  
 Tél. : 03 87 93 06 33 / Fax : 03 87 93 33 46  
 Courriel : mairie.diesen@wanadoo.fr  
 @ : www.diesen.fr

**CARLING (57 490)**

Maire : M. Gaston Adier  
 199 B, rue Principale  
 Tél. : 03 87 93 21 11 / Fax : 03 87 82 61 43  
 Courriel : mairiedecarling@wanadoo.fr  
 @ : www.carling.fr

**PORCELETTE (57 890)**

Maire : M. Eddie Muller  
 5, rue de Saint-Avold  
 Tél. : 03 87 29 71 71  
 Fax : 03 87 29 71 70  
 Courriel : mairie-porcelette@wanadoo.fr  
 @ : www.porcelette.fr

**L'HOPITAL (57 490)**

Maire : M. Gilbert Weber  
 9, rue du Presbytère  
 Tél. : 03 87 29 33 80 / Fax : 03 87 82 50 21  
 Courriel : ville-de-lhopital@wanadoo.fr  
 @ : www.ville-lhopital.fr

**SAINT-AVOLD (57 500)**

Député/Maire : M. André Wojciechowski  
 36, boulevard de Lorraine  
 Tél. : 03 87 91 10 07 / Fax : 03 87 91 36 47  
 Courriel : courrier@mairie-saint-avold.fr  
 @ : www.mairie-saint-avold.fr

**MACHEREN (57 730)**

Maire : M. Bernard Trinkwell  
 2A, rue du Centre Petit-Ebersviller  
 Tél. : 03 87 92 18 82  
 Fax : 03 87 92 98 98  
 Courriel : mairie-de-macheren@wanadoo.fr  
 @ : www.macheren.com

**FOLSCHVILLER (57 730)**

Maire : M. Claude Staub  
 Rue Gustave Charpentier  
 Tél. : 03 87 29 32 90 / Fax : 03 87 91 23 04  
 Courriel : adjoint.maire.muller@folschviller.com  
 @ : www.folschviller.com

**VALMONT****VALMONT (57 730)**

Maire : M. Dominique Steichen  
 1, rue de la Mairie  
 Tél. : 03 87 92 11 34 / Fax : 03 87 92 08 83  
 Courriel : accueil@mairiedevalmont.fr  
 @ : www.mairie-valmont.fr

**MACHEREN****ALTVILLER (57 730)**

Maire : M. Jean-Jacques Balleve  
 44, place de la Mairie  
 Tél. : 03 87 92 06 54 / Fax : 03 87 92 55 84  
 Courriel : mairie.altviller@wanadoo.fr  
 @ : www.mairie-altviller.fr

**LACHAMBRE (57 730)**

Maire : Mme Simone Hamann  
 23, rue Principale  
 Tél. : 03 87 92 13 98  
 Fax : 03 87 92 56 77

Communauté de Communes du Pays Naborien  
 Résidence Plein Centre  
 5 place Saint-Nabor - BP 20046  
 57502 Saint-Avold Cedex  
 Tél. : 03 87 92 84 76 / Fax : 03 87 92 98 32  
 E-mail : communaute@paysnaborien.com  
 @ : www.paysnaborien.com



Altviller



Carling



Diesen



Folschviller



Lachambre



L'Hôpital



Macheren



Porcelette



Saint-Avold



Valmont